

MASTER

NOUVEAU !

**Master 2 ouvert à
l'apprentissage**



Santé publique

Master 2 Promotion de la santé

Orientation Développement social (DS)

En présentiel

Parcours Promotion de la santé, *orientation* : Développement social (DS)

Qu'est-ce que la promotion de la santé ?

La promotion de la santé a pour objectif de permettre aux personnes et aux communautés d'améliorer la maîtrise de leur propre santé.

Sa mise en oeuvre recouvre un éventail de leviers agissant sur les déterminants de santé : politiques publiques, interventions sur les environnements physiques, sociaux et organisationnels, renforcement des compétences individuelles et collectives, interventions du système de soins.

Son exercice exige des connaissances scientifiques et professionnelles, des compétences en termes d'intervention, de plaidoyer, de travail en partenariat, de gestion de projet, d'analyse de situation, d'expertise et de recherche.

Pour cela, elle mobilise de nombreuses disciplines, en particulier du champ de la santé et des sciences humaines et sociales.

Et le développement social ?

Le développement social (DS) est une démarche globale d'intervention qui mobilise les différents acteurs d'un territoire (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires, institutions) et les ressources, afin d'améliorer les conditions de vie des habitants et favoriser plus largement une évolution sociale positive.

Public concerné

- › Cette formation s'adresse à des étudiants en formation initiale souhaitant valider, consolider ou enrichir leurs connaissances et leurs pratiques en promotion de la santé et développement social.

Objectifs de la formation

Le parcours Promotion de la santé, orientation Développement social, a pour objectif de former des professionnels des secteurs de la santé et du médico-social compétents dans les domaines de la promotion de la santé. Ils peuvent intervenir dans des missions d'encadrement, de chargé d'études ou de chargé de mission, en apportant un soutien méthodologique à la conception, la gestion et l'intervention en santé quelle qu'en soit la nature (actions, programmes, politiques) et l'échelle (locale, régionale, nationale). Certains étudiants peuvent se diriger vers la recherche et postuler pour un doctorat d'université.

Les Unités d'Enseignements sont organisées sous la forme de cinq Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC)

BCC 1. Situer l'intervention en Promotion de la santé dans un contexte

- › Santé, maladie et sociétés (S3, 3 ECTS)
- › Cadre économique des interventions en Promotion de la santé (S4, 3 ECTS)
- › Déterminants et inégalités sociales en santé (S3, 3 ECTS)

BCC 2. Concevoir et mettre en œuvre des interventions adaptées aux besoins d'une population

- › Diagnostic en Promotion de la santé (S3, 3 ECTS)
- › Interventions en milieux de vie (école, territoires) (S4, 3 ECTS)
- › Approches théoriques en prévention et promotion de la santé (THEOPPS) (S3, 3 ECTS)

BCC 3. Conduire des projets et communiquer

- › Conduite de projet en Promotion de la santé (S3, 3 ECTS)
- › Communication en promotion de la santé (S3, 3 ECTS)
- › Animation de réunions et leadership (S3, 3 ECTS)

BCC 4. Concevoir et mettre en œuvre une évaluation et une recherche

- › Évaluation en Promotion de la santé (S4, 3 ECTS)
- › Démarche probante et transfert de connaissances (S3, 3 ECTS)
- › Analyse de données d'enquêtes qualitatives ou mixtes (S3, 3 ECTS)

BCC 5. Mettre en pratique les compétences et les connaissances dans un contexte professionnel

- › UE Stage et mémoire DS (S4, 21 ECTS)
- › 1 UE optionnelle parmi :
 - Les interventions numériques en Promotion de la santé (S4, 3 ECTS)
 - Prévention Promotion de la santé en milieu de soins (S4, 3 ECTS)
 - Recherche en Promotion de la santé (S4, 3 ECTS)
 - Fondamentaux en Santé Publique (S4, 3 ECTS)
 - UE d'ouverture (S4, 3 ECTS)

S3 : Semestre 3

S4 : Semestre 4

Dispositifs d'accompagnement

- › Accueil des étudiants internationaux, afin de faciliter les démarches administratives et une bonne intégration dans le nouvel environnement universitaire.
- › Remise à niveau possible concernant les logiciels de bureautique.
- › Tout au long de l'année, accompagnement des étudiants par l'équipe pédagogique.
- › Deux ateliers collectifs pour la préparation du mémoire, pendant la période de stage.
- › Accompagnement à la professionnalisation : atelier de simulation d'entretiens d'embauche et possibilité de suivre des ateliers d'orientation et d'insertion professionnelle concernant la recherche d'emploi et la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation.

Points forts de la formation

Une formation qui intègre des interventions :

- › de professionnels possédant une solide expérience de terrain et de collaboration dans le diplôme qui permettent de bien préparer aux différents contextes d'exercice de la Promotion de santé ;
- › de chercheurs qui apportent un socle de connaissances conceptuelles et méthodologiques.

Une formation qui permet d'acquérir des compétences correspondant aux nouveaux métiers de la santé publique pour mener à bien :

- › des projets de santé, projets transversaux, pluridisciplinaires et intersectoriels ;
- › le travail partenarial et d'équipe. Une organisation des cours qui permet de commencer le stage dès le mois d'octobre.

Compétences acquises

À l'issue de cette année de formation, l'étudiant est capable de :

- › Mobiliser des compétences pluridisciplinaires pour concevoir et mettre en oeuvre une action de promotion de la santé.
- › Coordonner des tâches de planification et de réalisation d'un projet en santé publique.
- › Coordonner une intervention ciblée en éducation pour la santé ou en éducation thérapeutique du patient.
- › Dynamiser et animer un réseau de santé territorialisé et pluridisciplinaire.
- › Engager des études sur la connaissance des publics et des milieux de vie des populations concernées par les actions de santé en promotion de la santé.
- › Développer des actions en santé communautaire à l'échelle d'une ville, d'un territoire rural ou d'une intercommunalité.

Professionnalisation

Un stage obligatoire de 16 semaines (minimum) à temps plein entre avril et août ou à temps partiel (d'octobre à août) ou apprentissage d'octobre à septembre.

Et après ?

Insertion professionnelle

Métiers visés par le diplôme :

- › Coordonnateur d'ateliers santé ville (ASV), de contrat local de santé (CLS), de plateforme santé, ou santé-social.
- › Coordonnateur de réseau de santé, de réseau santé-précarité, de réseau santé-social, de réseau gérontologique, coordonnateurs communauté professionnelle territoriale de santé.
- › Conseiller méthodologique et formateur dans une association agissant en matière de santé publique, dans un organisme de développement social local.
- › Conseiller méthodologique ou chef de projet dans un service spécialisé en promotion de la santé ou développement social, d'une collectivité territoriale, d'une caisse de sécurité sociale, d'un organisme mutualiste, d'une association d'éducation populaire.
- › Formateur en promotion de la santé et développement social dans un organisme de formation permanente.

Poursuites d'études éventuelles

À l'issue de ce master, les étudiants peuvent poursuivre par une thèse d'université.

Partenariats

Adossement recherche

- › Laboratoires de recherche :
Centre INSERM U 1219, Bordeaux
Population Health, Inserm/
université de Bordeaux

Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Master 2

Mention

- › Santé publique

Parcours

- › Promotion de la santé
orientation Développement social (DS)

Lieu de la formation

- › Isped - Campus Carreire de l'université de Bordeaux

Conditions d'accès

- › Étudiants en formation initiale ayant validé un master 1 de Santé publique ou autre, et ayant les prérequis nécessaires en santé publique, en sciences sanitaires et sociales et en sciences humaines.
- › Adultes en reprise d'études* (formation continue) ayant, ou ayant eu, des activités professionnelles en rapport avec la spécialité du diplôme, sous réserve de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) en vigueur à l'université de Bordeaux.

* Les publics de la formation continue dans l'enseignement supérieur sont des Adultes en Reprise d'Études (ARE).

Cela concerne :

- Les salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique ;
- Les demandeurs d'emploi ;
- Les non-salariés (professions libérales, agriculteurs, artisans, commerçants) ;
- Les particuliers, inscrits à leur initiative pour suivre une formation librement choisie ;
- Les bénéficiaires d'une validation d'acquis : VAE totale ou partielle (obtention d'UE), VAPP ayant permis d'accéder à un diplôme national.

Durée, rythme et volume horaire de la formation

- › La formation est conçue pour un rythme en alternance.
- › 1 an (de sept. à sept.) réparti en 2 semestres :
 - semestre 3 (sept. à déc.) : 8 semaines et 3 jours de cours soit 255 h (CM et TD),
 - semestre 4 : 6 semaines de cours (janvier-juin) soit 114 h (CM et TD)
 - stage obligatoire de 16 semaines minimum (possible à partir du 21/10).

Organisation de la formation

- › Première année de master commune aux différents parcours de la mention Santé publique, avec une spécialisation possible dès le 2^{ème} semestre.
- › Possibilité d'intégrer directement le parcours en master 2.
- › Enseignements majoritairement en **présentiel**

Organisation des enseignements

6 UE de tronc commun

- Déterminants et inégalités sociales en santé
- Conduite de projet en Promotion de la santé
- Santé, maladie et sociétés
- Communication en Promotion de la santé
- Approches et cadres théoriques des interventions
- Évaluation en Promotion de la santé

6 UE spécifiques obligatoires

- Diagnostic en Promotion de la santé
- Animation de réunions et leadership
- Analyse de données d'enquêtes qualitatives ou mixtes
- Démarche probante et transfert de connaissances
- Interventions en milieux de vie (école, territoires)
- Cadre économique des interventions en Promotion de la santé

Une UE optionnelle parmi les suivantes :

- Les interventions numériques en promotion de la santé
- Prévention promotion de la santé en milieu de soins
- Recherche en Promotion de la santé
- Fondamentaux en Santé publique
- UE d'ouverture

Contrôle des connaissances

- › Pour l'obtention du diplôme, 13 UE obligatoires et 1 UE au choix, organisées autour de 5 blocs de connaissances et de connaissances (BCC) doivent être validées ou compensées.
- › Pour chaque UE : contrôle de connaissances spécifique par le biais d'un contrôle continu (individuel ou en groupe, oral ou écrit) et/ou d'un examen final.
- › Stage donnant lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance orale devant un jury (en juillet ou en septembre).
- › **Modalités particulières**
- › Spécialité ouverte à l'apprentissage.
- › Spécialité ouverte à la formation continue, dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience ou professionnels et personnels (VAE-VAPP).

Nombre de places

- › 20

Nombre de candidats

- › 90-120

Tarifs

Formation initiale

Droits de scolarité*

+ Contribution à la vie universitaire et de campus : 100 €.

Adultes en reprise d'études

Droits de scolarité*

+ Frais de formation : 4300 €

* à titre indicatif, 243 € pour 2023-2024

De plus, il est possible que pour les étudiants étrangers hors UE, ces frais soient majorés.

Lieu de la formation

Institut de Santé Publique, d'Épidémiologie et de Développement

Université de Bordeaux

146 rue Léo Saignat - CS 61292

33076 Bordeaux Cedex

Contacts

Responsable de la mention

› Amadou Alioum

Responsable du parcours

Promotion de la santé

› François Alla

Coordinateur pédagogique

› Christine Quélier

christine.quelier@u-bordeaux.fr

Assistantes pédagogiques

› Michaela Boucaud

michaela.boucaud@u-bordeaux.fr

Responsable formation continue Isped

› isped.fc@u-bordeaux.fr

Gestion des cursus étudiants LMD Santé

› scolarite.lmd.sante@u-bordeaux.fr

Unité mixte de formation continue en santé (UMFCS) pour VAE-VAPP

› fcuvae.sante@u-bordeaux.fr

CFA Université de Bordeaux - UA Santé (apprentis)

› Elodie Birac

elodie.birac@u-bordeaux.fr

Service PHASE (public handicapé, artistes, sportifs, étudiants) - Site Carreire

› Marie Le Parc

phase.bordeaux@u-bordeaux.fr

En savoir +

www.isped.u-bordeaux.fr

Rubrique *FORMATION* puis
FORMATIONS PROPOSÉES / LES-MASTERS
Master 2 Promotion de la santé / orientation DS

La sélection des candidats se fait sur dossier incluant un CV détaillé et une lettre de motivation. Si nécessaire, un entretien avec le responsable pédagogique de la formation est organisé.

- › Téléchargement des dossiers de candidature : à partir du 15 avril 2024 ;
- › Date de fin de retour des dossiers : le 15 mai 2024.

Dossiers de candidature



En décembre 2023, l'Isped a été accrédité en tant qu'école de santé publique par l'**APHEA (Agency for Public Health Education Accreditation)**. Cette reconnaissance internationale vient souligner la *qualité de l'offre de formation et l'excellence des programmes proposés* dans le domaine de la Santé publique, ainsi que les *moyens mis en œuvre pour l'accueil des étudiants et de l'ensemble des publics*.